

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

UniFix +

Date de révision: 17.10.2016

Code du produit: 57148

Page 1 de 11

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

UniFix +

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/du mélange**

Adhésifs, joints

Utilisations déconseillées

toute utilisation non conforme.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:	OASE GmbH		
Rue:	Tecklenburger Straße 161		
Lieu:	D-48477 Hörstel		
Téléphone:	+49 (5454) 800	Téléfax:	+49 (5454) 8090
e-mail:	info@oase-livingwater.com		
Interlocuteur:	Markus Dreyer; Forschung und Entwicklung	Téléphone:	+49 (5454) 80450
e-mail:	m.dreyer@oase-livingwater.com		
Internet:	www.oase-livingwater.com		
Service responsable:	Dr. Gans-Eichler Chemieberatung GmbH Raesfeldstr. 22 D-48149 Münster	e-mail:	info@tge-consult.de Tel.: +49 (0)251/924520-60 www.tge-consult.de

1.4. Numéro d'appel d'urgence: Beratungsstelle für Vergiftungserscheinung in Berlin: +49 (30) - 30686 790**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Le mélange n'est pas classé comme dangereux dans le sens de règlement (CE) n° 1272/2008.

2.2. Éléments d'étiquetage**Règlement (CE) n° 1272/2008****Étiquetage particulier de certains mélanges**

EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

2.3. Autres dangers

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

Pas de risques spéciaux à signaler. Tenez compte en permanence des informations figurant sur la fiche de données de sécurité.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.2. Mélanges**

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

UniFix +

Date de révision: 17.10.2016

Code du produit: 57148

Page 2 de 11

Composants dangereux

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]			
2768-02-7	triméthoxyvinylsilane			1 - <3 %
	220-449-8		01-2119513215-52	
	Flam. Liq. 3, Acute Tox. 4; H226 H332			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

Information supplémentaire

Le produit ne contient pas de substances répertoriées SVHC >0,1% conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006 § 59 (REACH).

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

Après inhalation

En cas d'accident par inhalation, transporter la victime hors de la zone contaminée et la garder au repos. En cas d'irritation des voies respiratoires, consulter un médecin.

Après contact avec la peau

Laver avec précaution et abondamment à l'eau et au savon. En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue.

Après contact avec les yeux

Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. En cas de symptômes durables, consulter un ophtalmologiste.

Après ingestion

Rincer la bouche abondamment à l'eau. Faire boire de l'eau en grandes quantités par petites gorgées (effet de dilution). NE PAS faire vomir. Si des symptômes apparaissent ou en cas de doute, consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Dioxyde de carbone (CO₂). Extincteur à sec. mousse résistante à l'alcool. Eau pulvérisée.

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Monoxyde de carbone (CO), Dioxyde de carbone (CO₂). Oxydes nitriques (NO_x). vapeur métallique.

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques.

Information supplémentaire

L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

UniFix +

Date de révision: 17.10.2016

Code du produit: 57148

Page 3 de 11

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Voir les mesures de protection aux points 7 et 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter une introduction dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).

Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir paragraphe 7

Protection individuelle: voir paragraphe 8

Evacuation: voir paragraphe 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Utiliser un équipement de protection personnel. (Voir section 8.)

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

Préventions des incendies et explosion

Mesures usuelles de la prévention d'incendie.

Information supplémentaire

Mesures générales de protection et d'hygiène: Voir section 8.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé.

Indications concernant le stockage en commun

Ne pas stocker ensemble avec: Matières explosives. Solides comburants (oxydants). Liquides oxydants. substances radioactives. matières infectieuses. Aliments pour humains et animaux.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Maintenir l'emballage au sec et bien fermé pour éviter une contamination et l'absorption d'humidité.

Température de stockage conseillée : 15-25°C

Protéger contre: Lumière. Radiations UV/rayonnement solaire. forte chaleur. humidité.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

cf. chapitre 1.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

UniFix +

Date de révision: 17.10.2016

Code du produit: 57148

Page 4 de 11

Valeurs de référence DNEL/DMEL

N° CAS	Désignation	Voie d'exposition	Effet	Valeur
2768-02-7	triméthoxyvinylsilane			
	Salarié DNEL, à long terme	par inhalation	systemique	4,9 mg/m ³
	Salarié DNEL, à long terme	dermique	systemique	0,69 mg/kg p.c./jour
	Consommateur DNEL, à long terme	par inhalation	systemique	1,04 mg/m ³
	Consommateur DNEL, aigu	par inhalation	systemique	93,4 mg/m ³
	Consommateur DNEL, à long terme	dermique	systemique	0,3 mg/kg p.c./jour
	Consommateur DNEL, aigu	dermique	systemique	26,9 mg/kg p.c./jour
	Consommateur DNEL, à long terme	par voie orale	systemique	0,3 mg/kg p.c./jour

Valeurs de référence PNEC

N° CAS	Désignation	Valeur
2768-02-7	triméthoxyvinylsilane	
	Milieu environnemental	
	Eau douce	0,34 mg/l
	Eau douce (rejets discontinus)	3,4 mg/l
	Eau de mer	0,034 mg/l
	Eau de mer (rejets discontinus)	3,4 mg/l
	Sédiment d'eau douce	1,24 mg/kg
	Sédiment marin	0,124 mg/kg
	Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées	110 mg/l
	Sol	0,052 mg/kg

Conseils supplémentaires

Aucune valeur limite n'a été fixée jusqu'à présent à l'échelle nationale.

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Assurer une aération suffisante.

Mesures d'hygiène

Selon le produit, toujours fermer le récipient de manière hermétique. Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

Protection des yeux/du visage

Portez des lunettes de sécurité ou de lunettes de protection contre les substances chimiques (en cas de risque de projection)

Protection des mains

En cas de contact prolongé ou répété avec la peau :

Porter des gants appropriés.

Matériau approprié:

FKM (caoutchouc fluoré). - Epaisseur du matériau des gants: 0,4 mm

temps de résistance à la perforation: >= 8 h

Caoutchouc butyle. - Epaisseur du matériau des gants: 0,5 mm

temps de résistance à la perforation: >= 8 h

CR (polychloroprènes, Caoutchouc chloroprène). - Epaisseur du matériau des gants: 0,5 mm

temps de résistance à la perforation: >= 8 h

NBR (Caoutchouc nitrile). - Epaisseur du matériau des gants: 0,35 mm

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

UniFix +

Date de révision: 17.10.2016

Code du produit: 57148

Page 5 de 11

temps de résistance à la perforation: ≥ 8 h

PVC (Chlorure de polyvinyle). - Epaisseur du matériau des gants: 0,5 mm

temps de résistance à la perforation: ≥ 8 h

Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la Directive EU 89/686/CEE et au standard EN 374 qui en dérive.

Avant l'emploi, vérifier l'étanchéité/la perméabilité. Si les gants doivent être réutilisés, les nettoyer avant de les retirer et les conserver dans un endroit bien ventilé.

Protection de la peau

Protection du corps appropriée: Vêtement de protection

Les standards minimaux applicables aux mesures de protection lors de la manipulation de substances de travail figurent dans le code TRGS 500 (D).

Protection respiratoire

Le port d'un masque respiratoire protecteur n'est pas nécessaire si l'utilisation s'effectue conformément aux règles et dans des conditions normales.

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique:

Pâte

Couleur:

caractéristique

Odeur:

caractéristique

Testé selon la méthode

pH-Valeur:

non déterminé

Modification d'état

Point de fusion:

non déterminé

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:

non déterminé

Point de sublimation:

non déterminé

Point de ramollissement:

non déterminé

Point d'écoulement:

non déterminé

Point d'éclair:

non déterminé

Combustion entretenue:

Pas de combustion auto-entretenu

Dangers d'explosion

aucune/aucun

Limite inférieure d'explosivité:

non déterminé

Limite supérieure d'explosivité:

non déterminé

Température d'inflammation:

non déterminé

Température de décomposition:

non déterminé

Propriétés comburantes

aucune/aucun

Pression de vapeur:

non déterminé

Densité (à 20 °C):

1,6 g/cm³

Hydrosolubilité:

insoluble

Coefficient de partage:

non déterminé

Viscosité dynamique:

non déterminé

Viscosité cinématique:

non déterminé

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

UniFix +

Date de révision: 17.10.2016

Code du produit: 57148

Page 6 de 11

Durée d'écoulement: non déterminé
 Densité de vapeur: non déterminé
 Taux d'évaporation: non déterminé
 Teneur en solvant: non déterminé

9.2. Autres informations

Teneur en solide: non déterminé

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucune information disponible.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune information disponible.

10.4. Conditions à éviter

Protéger contre: Radiations UV/rayonnement solaire. forte chaleur.

10.5. Matières incompatibles

Matières à éviter: Agents oxydants, forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Monoxyde de carbone (CO), Dioxyde de carbone (CO₂). Oxydes nitriques (NO_x). vapeur métallique.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicocinétique, métabolisme et distribution

Aucune donnée disponible.

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Aucune donnée disponible.

N° CAS	Substance			
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source
2768-02-7	trimethoxyvinylsilane			
	par voie orale	DL50 >5000 mg/kg	Rat	ECHA Dossier
	dermique	DL50 >2000 mg/kg	Lapin	ECHA Dossier
	par inhalation (4 h) vapeur	CL50 16,8 mg/l	Rat	ECHA Dossier
	par inhalation aérosol	ATE 1,5 mg/l		

Irritation et corrosivité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Aucune donnée disponible.

Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Aucune donnée disponible.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

UniFix +

Date de révision: 17.10.2016

Code du produit: 57148

Page 7 de 11

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

triméthoxyvinylsilane (n°CAS 2768-02-7):

Mutagénicité in vitro/génotoxicité: Aucune indication expérimentale relative à la mutagénité in vitro disponible.

Toxicité pour la reproduction::

Méthode: OECD Guideline 422 (Combined Repeated Dose Toxicity Study with the Reproduction / Developmental Toxicity Screening Test)

Espèce: Rat

Temps d'exposition: 28d

Résultats d'essai: NOAEL = 1000 mg/kg (Rat)

Toxique pour le développement / effets tératogènes:

Méthode: EPA OTS 798.4350 (Inhalation Developmental Toxicity Screen)

Espèce: Rat

Temps d'exposition: 21d

Résultats d'essai: NOAEL = 100 ppm (Rat)

bibliographie: ECHA Dossier

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Aucune donnée disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

triméthoxyvinylsilane (n°CAS 2768-02-7):

Toxicité orale subaiguë:

Méthode: OECD Guideline 422 (Combined Repeated Dose Toxicity Study with the Reproduction / Developmental Toxicity Screening Test)

Espèce: Rat

Temps d'exposition: 28d

Résultats d'essai: NOAEL = <62,5 mg/kg

toxicité par inhalation subchronique:

Méthode: -

Espèce: Rat

Temps d'exposition: 90d

Résultats d'essai: NOAEC = 10 ppm

bibliographie: ECHA Dossier

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Aucune donnée disponible.

Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux

Aucune donnée disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Le produit n'a pas été testé.

N° CAS	Substance				
	Toxicité aquatique	Dose	[h] [d]	Espèce	Source
2768-02-7	triméthoxyvinylsilane				
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 191 mg/l	96 h	Oncorhynchus mykiss	ECHA Dossier
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r 210 mg/l	72 h	Pseudokirchnerella subcapitata	ECHA Dossier
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 168,7 mg/l	48 h	Daphnia magna	ECHA Dossier

12.2. Persistance et dégradabilité

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

UniFix +

Date de révision: 17.10.2016

Code du produit: 57148

Page 8 de 11

triméthoxyvinylsilane:

Temps de demi-réaction: < 2.4 Std; pH = 7 (Eau, OECD 111)

bibliographie: MSDS external

N° CAS	Substance			
	Méthode	Valeur	d	Source
	Évaluation			
2768-02-7	triméthoxyvinylsilane			
	OCDE 301F/ ISO 9408/ EEC 92/69/V, C.4-D	51%	28	ECHA Dossier
	N'est pas facilement biodégradable (selon les critères OCDE)			

12.3. Potentiel de bioaccumulation

triméthoxyvinylsilane:

Log KOW: -2 (20 °C, QSAR, Méthode: KOWWIN)

bibliographie: MSDS external

Coefficient de partage n-octanol/eau

N° CAS	Substance	Log Pow
2768-02-7	triméthoxyvinylsilane	-2

12.4. Mobilité dans le sol

triméthoxyvinylsilane:

Constante de Henry: 8.72E-5 atm m³/mol (25 °C)

bibliographie: MSDS external

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACh.

12.6. Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible.

Information supplémentaire

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Élimination

Les réglementations nationales doivent être également observées! Pour l'élimination des déchets, contacter le service agréé de traitement des déchets compétent. Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage.

Selon la branche professionnelle et le processus, la classification dans une catégorie de déchets doit être effectuée conformément à la directive allemande EAVK.

Liste de propositions pour les codes/désignations des déchets selon le CED :

Code d'élimination des déchets-Produit

080410 DÉCHETS PROVENANT DE LA FABRICATION, DE LA FORMULATION, DE LA DISTRIBUTION ET DE L'UTILISATION (FFDU) DE PRODUITS DE REVÊTEMENT (PEINTURES, VERNIS ET ÉMAUX VITRIFIÉS), MASTICS ET ENCRE D'IMPRESSION; déchets provenant de la FFDU de colles et mastics (y compris produits d'étanchéité); déchets de colles et mastics autres que ceux visés à la rubrique 08 04 09

Code d'élimination de déchet-Résidus

080410 DÉCHETS PROVENANT DE LA FABRICATION, DE LA FORMULATION, DE LA DISTRIBUTION ET DE L'UTILISATION (FFDU) DE PRODUITS DE REVÊTEMENT (PEINTURES, VERNIS ET ÉMAUX VITRIFIÉS), MASTICS ET ENCRE D'IMPRESSION; déchets provenant de la FFDU de colles et mastics (y compris produits d'étanchéité); déchets de colles et mastics autres que ceux visés à la rubrique 08 04 09

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

UniFix +

Date de révision: 17.10.2016

Code du produit: 57148

Page 9 de 11

Code d'élimination des déchets- Emballages contaminés

150106 EMBALLAGES ET DÉCHETS D'EMBALLAGES, ABSORBANTS, CHIFFONS D'ESSUYAGE, MATÉRIAUX FILTRANTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION NON SPÉCIFIÉS AILLEURS; emballages et déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages municipaux collectés séparément); emballages en mélange

L'élimination des emballages contaminés

Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

14.1. Numéro ONU: Néant
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: Néant
14.3. Classe(s) de danger pour le transport: Néant
14.4. Groupe d'emballage: Néant

Transport fluvial (ADN)

14.1. Numéro ONU: Néant
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: Néant
14.3. Classe(s) de danger pour le transport: Néant
14.4. Groupe d'emballage: Néant

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU: Néant
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: Néant
14.3. Classe(s) de danger pour le transport: Néant
14.4. Groupe d'emballage: Néant

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU: Néant
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: Néant
14.3. Classe(s) de danger pour le transport: Néant
14.4. Groupe d'emballage: Néant

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Voir la section 6-8

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

négligeable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

UniFix +

Date de révision: 17.10.2016

Code du produit: 57148

Page 10 de 11

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**Informations réglementaires UE**

2010/75/UE (COV):	< 2.61 %
2004/42/CE (COV):	< 41.78 g/l
Indications relatives à la directive	N'est pas soumis au 2012/18/UE (SEVESO III)
2012/18/UE (SEVESO III):	

Information supplémentaire

Le mélange est classé non dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].
REACH 1907/2006 Appendix XVII: négligeable

Prescriptions nationales

Classe de contamination de l'eau (D): 1 - pollue faiblement l'eau

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations**Modifications**

Rev. 1.0; 19.02.2014, Première publication
Rev. 1,1; 17.10.2016, Les changements au chapitre: 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16.

Abréviations et acronymes

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
CAS Chemical Abstracts Service
DNEL: Derived No Effect Level
IARC: INTERNATIONAL AGENCY FOR RESEARCH ON CANCER
International Carriage of Dangerous Goods by Road)
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
IATA: International Air Transport Association
IATA-DGR: Dangerous Goods Regulations by the "International Air Transport Association" (IATA)
ICAO: International Civil Aviation Organization
ICAO-TI: Technical Instructions by the "International Civil Aviation Organization" (ICAO)
GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals
GefStoffV: Gefahrstoffverordnung (Ordinance on Hazardous Substances, Germany)
LOAEL: Lowest observed adverse effect level
LOAEC: Lowest observed adverse effect concentration
LC50: Lethal concentration, 50 percent
LD50: Lethal dose, 50 percent
NOAEL: No observed adverse effect level
NOAEC: No observed adverse effect level
NTP: National Toxicology Program
N/A: not applicable
OSHA: Concerning the International Transport of Dangerous Goods by Rail)
PNEC: predicted no effect concentration
PBT: Persistent bioaccumulative toxic
RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer (Regulations Concerning the International Transport of Dangerous Goods by Rail)
SARA: Superfund Amendments and Reauthorization Act
SVHC: substance of very high concern
TRGS Technische Regeln für Gefahrstoffe
TSCA: Toxic Substances Control Act
VOC: Volatile Organic Compounds
VwVwS: Verwaltungsvorschrift wassergefährdender Stoffe
WGK: Wassergefährdungsklasse

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

UniFix +

Date de révision: 17.10.2016

Code du produit: 57148

Page 11 de 11

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H332	Nocif par inhalation.
EUH210	Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

Information supplémentaire

Classification: - Procédure de classification:

Dangers pour la santé: Méthode de calcul.

Risques environnementaux: Méthode de calcul.

Risques physiques: Sur la base des données de contrôle. et / ou calculé. et / ou estimé.

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)